Adresse
18 Grande Rue, 91590 MONDEVILLE
Téléphone
01 64 98 33 42
Couriel
0910161f@ac-versailles.fr
Site Internet
http://www.ec-montgolfier-mondeville.ac-versailles.fr

Ecole publique maternelle et élémentaire
LES FRÈRES MONTGOLFIER

Conseil d'école

13 novembre 2018

Etaient présents :

Mr Amiot, directeur

Mme Besson, Mme Pinto, enseignantes

Mme Ferrovecchio, Mme Goyard, Mme Grenault, Mme Paquin représentantes des parents d'élèves pour l'année 2018-2019

Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Etaient excusés :

Mme Parbaille, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Hittinger, Mme Chaumette, représentantes des parents d'élèves pour l'année 2018-2019

Mr Delhotal, Maire de Mondeville

1. RESULTATS DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections des parents d'élèves se sont bien déroulées. Nous remercions la mairie pour le prêt du matériel de vote. Sur 109 inscrits, nous avons comptabilisé 67 votants. Il y a eu 2 votes blancs ou nuls et 65 suffrages exprimés. Le taux de participation est de 61.47 % (contre 66.96% l'année précédente). Nous remercions tous les parents d'élèves ayant voté et ainsi montré leur intérêt aux activités de l'école.

La liste proposée (Mme Ferrovecchio, Mme Goyard, Mme Grenault, Mme Paquin, Mme Hittinger et Mme Chaumette) a été élue.

2. ROLE ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Il a été rappelé le rôle et les attributions du conseil d'école. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du ministère de l'Education Nationale à l'url suivante :

→ http://www.education.gouv.fr/cid225/les-structures-de-concertation.html

3. EFFECTIFS, STRUCTURE, EQUIPE

L'école compte à ce jour 79 élèves, répartis sur 3 classes.

Classe de Mme Besson :	30 élèves de PS/MS/GS
Classe de Mme Pinto et Mme Filoreau:	26 élèves de CP/CE1/CE2
Classe de Mr Amiot :	23 élèves de CM1/CM2

- Nous accueillons pour cette année scolaire Mme Pinto, sur la classe de CP/CE1/CE2, accompagnée de Mme Filoreau qui la remplace tous les vendredis.
- Mme Soullié et Madame Redon assurent toujours la bibliothèque, un vendredi sur deux.
- Joëlle Bianco vient tous les jeudis après-midi en tant qu'intervenante extérieure. Elle donne un cours d'histoire des arts aux élèves de la GS au CM2 et prend ensuite des élèves par petits groupes en arts visuels, en langage oral ou en théâtre.
- Mme Rotteleur enseigne cette année l'informatique aux élèves de Grande section chaque vendredi.

4. CHARTRE DE LA LAÏCITE

La chartre de la laïcité, consultable à l'adresse ci-dessous, a été présentée aux membres du conseil d'école.

→ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73659

5. MODIFICATIONS ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

- Le règlement intérieur de l'école a été lu aux membres du conseil. Quelques modifications demandées par le conseil d'école y seront apportées avant impression.
- Comme les années précédentes, un règlement simplifié pour les élèves a également été présenté. Il sera joint au règlement intérieur en annexe 1.
- La chartre de la laïcité a été jointe au règlement intérieur en annexe 2.
- Vote du règlement intérieur à main levé: 8 voix pour, 0 voix contre.

6. AIDE PERSONNALISEE

- Les APC auront lieu deux fois par semaine, le mardi et le jeudi. Pour correspondre au volume horaire imposé, le lundi a été ajouté en période 3 uniquement (des vacances de noël aux vacances de février).
- Horaires : 11h30 - 12h00.
- Cette année, l'aide complémentaire est axée sur la lecture.

8. PPMS ET EXERCICE DE SECURITE INCENDIE

- Le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) est un plan de sécurité en cas de problème majeur. Un exercice a été mis en place le 9 octobre, qui simulait une intrusion malveillante. L'évacuation des

élèves a été menée très rapidement, dans le calme et le silence. Un second PPMS sera mis en place en cours d'année.

- Un premier exercice incendie a été mené le 12 octobre, nous avions simulé un incendie dans le dortoir. Les élèves ont été rassemblés devant la mairie.

9. ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PROJETS

- Livrets scolaires

Cette année, les livrets scolaires seront remis de manière semestrielle. Le premier sera remis le 2 février et le second en fin d'année. Cela n'empêche pas les parents le désirant de prendre rendez-vous avec les enseignants plusieurs fois au cours de l'année pour évoquer la scolarité de leur enfant.

- Présentation du projet d'école

Le projet d'école, établi pour trois ans, est axé sur la production d'écrit, en français. Nous avons cette année ajouté plusieurs actions comme la mise en place d'un journal d'école. Les compétences liées à l'écriture de ce journal ne sont pas les mêmes pour les élèves des cycles 1, 2 et 3.

- Evènements passés ou en cours
  - Décloisonnement en chorale : Mme Pinto et M Amiot animent la chorale des cycles 2et 3.
  - Fabrication de gâteaux dans la classe de Mme Besson pour les anniversaires.
  - Nettoyons la nature a eu lieu le vendredi 5 octobre. Les élèves ont nettoyé les abords du village.
  - Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont donné un concert à Chevannes, le 15 septembre, lors d'un évènement consacré aux 100 ans de l'armistice de la Grande guerre. Nous remercions tous les participants.
  - Plusieurs élèves de cycle 2 et 3 sont venus chanter lors de la cérémonie du 11 novembre, au monument aux morts de la commune. Certains ont également lu le message de l'UFAC. Nous les remercions.
  - Les éditions Acti-livres ont proposé aux familles d'acheter des livres à prix réduit. Trente pourcents des ventes ont été reversées à l'école sous forme de livres. L'évènement a eu un franc succès puisque les ventes ont réalisé deux fois plus de bénéfice que l'an dernier.
  - Les élèves de cycles 2 et 3 bénéficient de 15 séances de piscine, à Milly-la-Forêt. Celles-ci ont commencé en début d'année et finiront le 8 février 2019.
  - Le poulailler existe toujours et les élèves s'occupent de nos trois poules lors des récréations, sur la base du volontariat. Nous remercions les parents qui viennent s'occuper du poulailler pendant les vacances.

- Evènements à venir
  - Un concert sera donné par les élèves de l'école le samedi 1er décembre à 10h00 à l'occasion du téléthon dans la salle des fêtes de Mondeville.
  - Ecriture d'un journal d'école.

- La grande lessive aura lieu le 29 novembre sur le thème « une installation : un fil, des fils, une trame ».
- Le photographe scolaire passera à l'école le 23 novembre pour faire les photos individuelles et frères et sœurs. Il passera de nouveau au printemps pour faire les photos de classe.
- La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2018.
- L'école offrira à tous les élèves une sortie de noël le 20 décembre, suivie d'un pique-nique et du noël des enfants à l'école.
- Le marché de Noël organisé par l'APEM aura lieu le vendredi 14 décembre. Les gâteaux seront conçus par les élèves les jeudi et vendredi 13 et 14 décembre.
- Les élèves de CP/CE1/CE2 et les CM1/CM2 feront une rencontre sportive organisée par la circonscription en fin d'année.
- Des sorties vélos sont prévues au printemps pour les CM1/CM2.

❖ USEP
- Mr Amiot et Mme Pinto n'ont pas renouvelé l'inscription de leurs élèves à l'USEP cette année. En effet, l'inscription coûte cher et trop peu d'enfants de Mondeville participaient aux sorties facultatives du mercredi les années précédentes.
- Mme Besson a inscrit sa classe à l'USEP et bénéficiera d'une sortie sur temps scolaire.

10. BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

❖ Le solde au 1er septembre 2018 était de 4673,95 €.
❖ Il est au 13 novembre de 3145.56€

❖ Achats importants au premier trimestre :
- Cotisation OCCE : 148,75 €
- Maquettes pour les cycles 2 et 3 : 169,00€
- Matériel pédagogique pour les cycles 2 et 3: 537,00€
- Matériel pédagogique pour les cycles 1 et 3: 288,00€
- Paiement du dépassement de la dotation bus USEP 2017/2018 : 470,00€

❖ Dépenses à venir :
- Sortie de noël : 355,50€

11. POINT TRAVAUX

❖ Travaux réalisés :
- Installation d'étagères dans la classe de Mme Pinto

❖ Travaux demandés :
- Installer le récupérateur d'eau dans le jardin et y placer un robinet. Si possible avant mars afin que nous puissions nous en servir lors de nos projets jardinage.

    - Réponse de la mairie : le récupérateur d'eau devrait être en état de marche pour le mois de mars.
- Placer un visiophone côté porte en bois. Celui-ci nous permettrait de savoir qui sonne et de pouvoir réagir plus rapidement.
    - Réponse de la mairie : La porte en bois (opaque) va être remplacée par une porte grillagée. Mais nous réfléchissons à l'installation d'un visiophone.
- Réparer les radiateurs du dortoir qui ne sont plus réglables.
    - Réponse de la mairie : Un plombier a été prévenu, les réparations seront faites très prochainement.
- Nettoyer la cour des maternelles à chaque vacance.
- Installer un petit cabanon fermant à clef dans le jardin afin d'y ranger le matériel de jardin et de poulailler.

❖ Travaux à venir :
- Remplacement du portail en bois par une porte grillagée (identique à celle côté droit de l'école).

12. QUESTIONS DIVERSES

Parents d'élèves : Est-il envisagé une journée découverte du collège comme il se faisait il y a quelques années ? Un travail commun (cycle 3) et des rencontres régulières seraient préférables afin que les élèves de CM2 appréhendent moins ce passage dans un nouvel environnement.
Réponse de l'équipe enseignante : Le coût du transport pour aller visiter le collège est élevé. Cependant, des sorties en vélo sont prévues avec la classe de M Amiot et un travail avec le collège peut être fait à cette occasion.
La classe de M Amiot est inscrite dans un projet CM1/CM2/6ème avec le collège. Ce travail portera sur le Français. M Amiot prendra contact avec le collège afin d'organiser au mieux ces rencontres.

Parents d'élèves : L'activité piscine est bénéfique et plait aux élèves, cependant sa durée (un semestre) empiète sur la découverte et la pratique d'autres sports. Ne faudrait-il pas envisager pour l'an prochain un cycle plus court ? (une dizaine de séances). De plus, pourquoi ces séances ne sont-elles pas portées vers l'apprentissage de la natation plutôt que sur l'appréhension de l'eau ? Est-ce dû au trop grand nombre d'élèves ou est-ce un choix de l'école ?
Réponse de l'équipe enseignante : Les enseignants sont d'accord sur le fait que la durée du cycle piscine est trop longue. Des réunions ont été faites à ce sujet, deux solutions seraient envisageables :
- cycle d'un semestre mais un an sur deux
- regroupement des séances sur deux semaines d'affilées en fin d'année scolaire (tous les après-midi par exemple).
Les enseignants préféreraient la première solution. Une discussion doit avoir lieu avec les représentants de la piscine pour s'assurer que le créneau ne sera pas perdu d'une année à l'autre en notre absence.
Depuis longtemps l'apprentissage de la natation n'est plus au programme et ces séances ont dorénavant pour objectif de se familiariser avec l'eau.

Une partie des élèves (meilleurs nageurs) sont dans l'apprentissage du crawl avec Mr. Amiot et l'autre partie travaille sur l'appréhension de l'eau avec Mme Filoreau. Les autres élèves apprennent à respirer, à se déplacer, à mettre la tête sous l'eau, au sein de parcours aquatiques.

Parents d'élèves : Il a été dit au dernier conseil d'école qu'il n'était pas possible de proposer une classe verte chaque année pour des raisons budgétaires. Qu'en est-il cette année ? Et pouvons-nous réfléchir à un éventuel roulement afin de permettre à chaque élève de pouvoir partir au moins une fois avec l'école de Mondeville ?
Réponse de l'équipe enseignante : L'organisation d'une classe verte dépend du bon vouloir des enseignants et de leurs disponibilités. Ces derniers ne souhaitent pas partir cette année. Il est rappelé que le coût du voyage est très élevé (dernier voyage : 12 000 € pour six jours dont 300€/enfant demandés aux parents)
Les représentants des parents d'élèves ont proposé que cette classe se fasse dans un environnement proche afin d'éviter un transport coûteux et cela permettrait aux élèves de bénéficier quand même d'un changement d'environnement. Cela doit être préparé un an avant et nécessite beaucoup d'investissement des enseignants. De plus, un roulement n'est pas possible car cela dépend des enseignants et du budget que la mairie donne à l'école. Il y a aussi un problème de structure de classe, qui change chaque année, ce qui ne permet pas d'évaluer exactement le nombre d'élèves ainsi que d'adapter le projet selon la classe et le niveau scolaire.

Parents d'élèves : Nous avons également appris qu'il y avait eu une restructuration des classes (CP), à l'avenir serait-il possible d'en informer l'ensemble des représentants des parents d'élèves ? Tout cela dans le but de pouvoir informer au mieux les parents en cas d'interrogation.
Réponse de l'équipe enseignante : La structure des classes change chaque année. La répartition des classes a bien été inscrite sur le cahier de liaison en début d'année.

13. PERISCOLAIRE

Parents d'élèves : En fin d'année, nous avions évoqué avec l'équipe périscolaire la mise en place pour la garderie d'un cahier de signature, afin que les heures de départ et d'arrivée soient validées par les parents et la personne encadrante, et également que la sortie de l'enfant soit contrôlée. Qu'en est-il ?
Réponse de la mairie : Les élues répondent favorablement à la mise en place d'un cahier de signature à la garderie. Cela permettra un contrôle et une transparence entre l'équipe périscolaire et les parents. C'est l'heure affichée sur la tablette de la garderie qui sera prise en compte. La mise en place de ce cahier se fera dès le lundi 19 novembre 2018.

Parents d'élèves : Nous remercions la mairie d'avoir informé les parents sur le changement d'encadrant à la garderie (arrivée de Sandra), d'autant plus que les retours sont positifs depuis sa prise de poste. Va-t-elle rester en poste pour toute l'année scolaire, ou Emeline revient-elle après son congé maternité ?
Réponse de la mairie : L'embauche d'Emeline sur le poste de Thérésa engendre un stage d'une durée d'un an qui se transforme en titularisation après validation du stage.

Suite à son absence pour un congé maternité nous ne savons pas si ce stage peut être validé. Le retour d'Emeline est prévu le 3 janvier 2019. La validation de ce stage dépend du maire.
Les parents d'élèves souhaitent rencontrer le maire avant la nouvelle année à ce sujet.

Parents d'élèves : Les travaux d'insonorisation de la cantine ont-ils été réalisés cet été comme prévu ? Si oui, un changement est-il remarqué depuis ?
Réponse de la mairie : Les travaux d'insonorisation de la cantine n'ont pas été réalisés suite à un problème d'approvisionnement des plaques permettant d'insonoriser les lieux. M Herry, adjoint au Maire, poursuit les recherches pour trouver les matériaux adéquats.
Cependant une réorganisation du temps de cantine a été faite. Les maternelles vont à la cantine à 11h30 alors que les plus grands vont en récréation pendant environ 20 min. Les maternelles attendent donc moins longtemps à table et sortent ensuite en récréation. Le nombre d'enfants à la cantine est donc réduit et le bruit aussi. Le bilan est positif et mène peu à peu vers la mise en place d'un double service.

Parents d'élèves : Pourrait-on réfléchir à la possibilité de mettre en place 2 fiches de renseignements (une pour la mère et une pour le père) à la demande des parents concernés ? En effet, en cas de conflit ou mauvaise entente, il n'est pas forcément souhaité que les personnes de confiance (coordonnées) soient connues de l'autre parent.
Réponse de la mairie : Une double fiche de renseignements pourra être établie à la demande des parents en début d'année. À savoir qu'un double compte e-ticket est possible ainsi qu'une double facturation. Il suffira alors aux parents de faire une demande en mairie.

Parents d'élèves : Il semblerait que l'Académie fournisse chaque année aux écoles une trame officielle mise à jour de fiche de renseignements, notre circonscription est-elle concernée ? Peut-on prévoir une mise à jour pour l'an prochain ?
Réponse de la mairie : Les enseignants sont satisfaits de leur fiche de renseignements et n'ont pas besoin d'autres informations. Pour l'année prochaine l'ancienne fiche de renseignements sera donnée aux parents et devra être corrigée si besoin.

INFORMATIONS MAIRIE

► Nous rappelons aux parents qu'il est nécessaire d'inscrire les enfants à la garderie du soir avant 14 heures (le jour même). Cela permettra une meilleure gestion des goûters principalement mais aussi une facilité d'organisation pour l'équipe encadrante.

► Les goûters donnés sont notés tous les jours et consultables à la garderie

► Un travail de sensibilisation sur le gaspillage va être fait d'ici la fin du mois. En effet, il semblerait qu'environ 50 % des aliments distribués le midi finissent à la poubelle. Ce problème touche principalement les plus grands et pourrait provenir de la collation de 10h amenée de la maison. Il semblerait que pour la plupart celle-ci ne soit pas réellement adaptée aux besoins des élèves (friandises).

Un test va être fait sur une semaine. Une demande sera faite aux parents afin de ne pas donner de collation à leurs enfants. Les enfants auront cependant un fruit distribué par les enseignants à 10h. Les parents auront tous les renseignements nécessaires dans le cahier de liaison.
Le but étant une nouvelle fois de sensibiliser les élèves au gaspillage et ainsi de le diminuer. Les résultats de ce test seront transmis aux parents.

► Il semblerait qu'une élève ait été irrespectueuse et insolente envers le personnel encadrant pendant le temps du repas. Il est rappelé que ce genre de comportement est inadmissible et ne doit en aucun cas se reproduire.

► La mairie demande si un parent pourrait accompagner les maternelles à la salle le mardi et le jeudi à la place de Philippe?
Cela n'est pas possible d'un point de vue organisationnel. Mme Besson peut décider le jour même de faire sport dans le hall plutôt qu'à la salle en cas de pluie. Cet accompagnement n'est nécessaire que pour le temps du trajet école/salle soit 30 minutes aller/retour, il est donc difficile de solliciter un parent pour si peu de temps.

► Comme vous le savez un problème est survenu lors de la facturation de la cantine et de la garderie le mois dernier. La facture établie ne concerne pas l'étude. Une facture de régularisation sera faite pour celle-ci pour les 2 mois.